

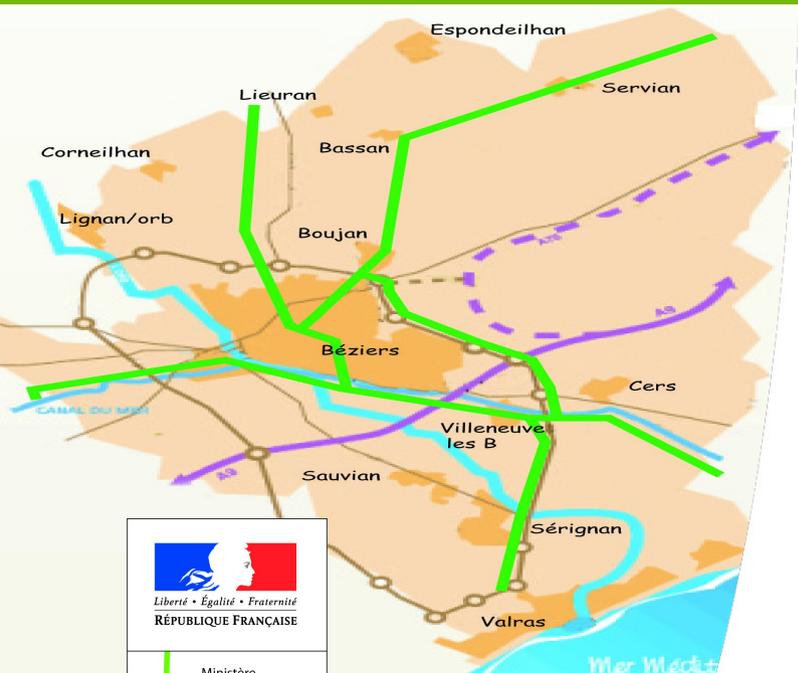
mercredi 6 avril 2011

.....
Objectif vélo !
Comment le vélo prend sa place
Hôtel de Ville > 5, rue de Lobau 75004 Paris

RENCONTRE DU CLUB DES VILLES & TERRITOIRES CYCLABLES

*Les modes doux dans les documents
de planification urbaine
Étude de cas en urbain et périurbain*

**Schéma directeur vélo
communauté d'agglomération
Béziers – Méditerranée**



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Le territoire et ses enjeux

La communauté d'agglomération Béziers Méditerranée :

- ◆ Créée en 2001
- ◆ 13 communes
- ◆ 104 000 habitants



Le territoire et ses enjeux

Les communes du nord :
rurales et viticoles



La ville de Béziers :
problématiques urbaines



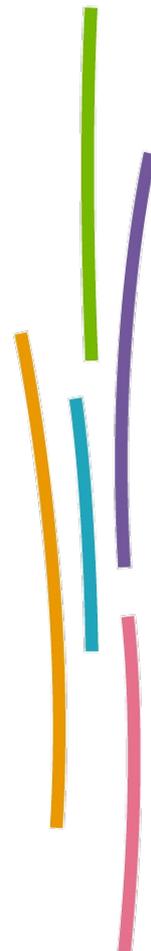
Les communes du sud : le
tourisme et la mer



Les objectifs du schéma

Les objectifs généraux de la CABM

- ◆ Faire émerger et développer la pratique du vélo (aspect promenade, tourisme mais aussi déplacement utilitaire)
- ◆ Élaborer une cohérence d'ensemble dans le domaine du vélo à partir **d'une armature structurante**,
- ◆ Encourager les communes à réaliser des aménagements cyclables,
- ◆ Définir les actions d'accompagnement nécessaires de promotion et de communication,
- ◆ Formaliser des partenariats avec les maîtres d'ouvrage afin de mettre en œuvre les projets.



Les objectifs du schéma

Les objectifs détaillés

- **Mailler le territoire**
 - ◆ Réaliser des boucles cyclo-découverte à vocation touristique : (Béziers / la mer, communes nord et communes sud-ouest),
 - ◆ Desservir les équipements et parcs d'activités communautaires,
 - ◆ Relier les communes entre elles, dans le but d'offrir des liaisons efficaces pour les déplacements quotidiens de courtes distances
 - ◆ Promouvoir les déplacements utilitaires à vélo (Béziers)
- **Proposer une organisation du stationnement des vélos,**
- **Définir les conditions de l'intermodalité vélo-transport collectifs**
 - ◆ Mesures favorisant le rabattement des cyclistes vers les pôles d'échanges TC,
 - ◆ Embarquement des vélos dans les TC,
- **Planifier les réalisations**
 - ◆ Définir les priorités d'aménagement,
 - ◆ Réaliser un échéancier des investissements.
 - ◆ Disposer d'un document de programmation des actions à long terme.

L'offre

- ◆ **État des lieux des aménagements cyclables**
 - fiches



Schéma Directeur Cyclable de Béziers-Méditerranée		tronçon n°	
Fiche de synthèse d'un aménagement		1	
Commune : Béziers Lieu : Avenue de la Devèze et avenue Jean Foucault			
Observations : Piste Bidirectionnelle traversant le quartier de la Devèze, en bordure du parc d'activité du Capiscol. L'aménagement est installé côté nord. Il permet d'assurer une continuité sur plus de 2500m avec l'aménagement suivant avenue du Viguier.			
Description de l'aménagement cyclables Type d'aménagement Piste Cyclable Bidirectionnelle largeur : 2.75 m (ponctuellement 2.45m)			
Description de l'environnement proche			
Type de Voie (ou de site) : Volume du Trafic : Vitesse réglementaire : Profil des voies : Sens unique :	Voie pénétrante Elevé 50 km/h 2x1v avec TPC Non	Pôles Générateurs de trafic à proximité Zones d'emplois Zones d'activités Zones d'habitat Équipement scolaire	
Analyse qualitative de l'aménagement			
	bon	moyen	insuffisant
Sécurité		■	
Gestion des intersections			■
Entretien / marquage au sol			■
Signalisat / jalonnement / éclairage		■	
Visibilité des cyclistes		■	
Revêtement		■	
Traitement des extrémités			■
Respect de l'aménagement	■		
Commentaires L'itinéraire est intéressant de par sa position (une artère importante de la ville où, sans cet aménagement il serait impossible de faire du vélo) et de par sa longueur (2800m). En revanche, le traitement des extrémités et des franchissements de carrefours sont à améliorer (pour les deux extrémités et pour tous les carrefours et principalement les deux carrefours giratoires). Pour plus d'efficacité il serait souhaitable que cet itinéraire soit relié à un réseau cyclable, notamment côté ouest vers la gare et la ZAC de l'Hours.			
Pistes d'amélioration Poursuivre l'aménagement vers l'ouest en le connectant au pôle gare. Reprendre les traversées des carrefours ordinaires en réorganisant les priorités. Assurer la continuité au niveau des grands carrefours giratoires. Extrémité ouest : réaliser une piste unidirectionnelle coté sud entre la route d'Agde et le rond point G.Pompidou.			

Pratiques actuelles et demandes

• A Béziers

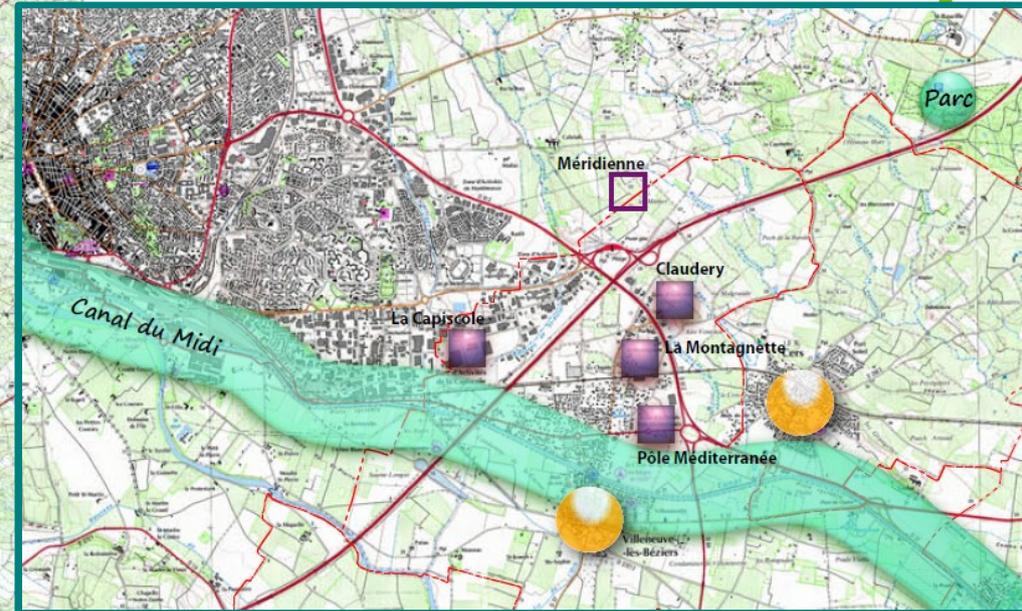
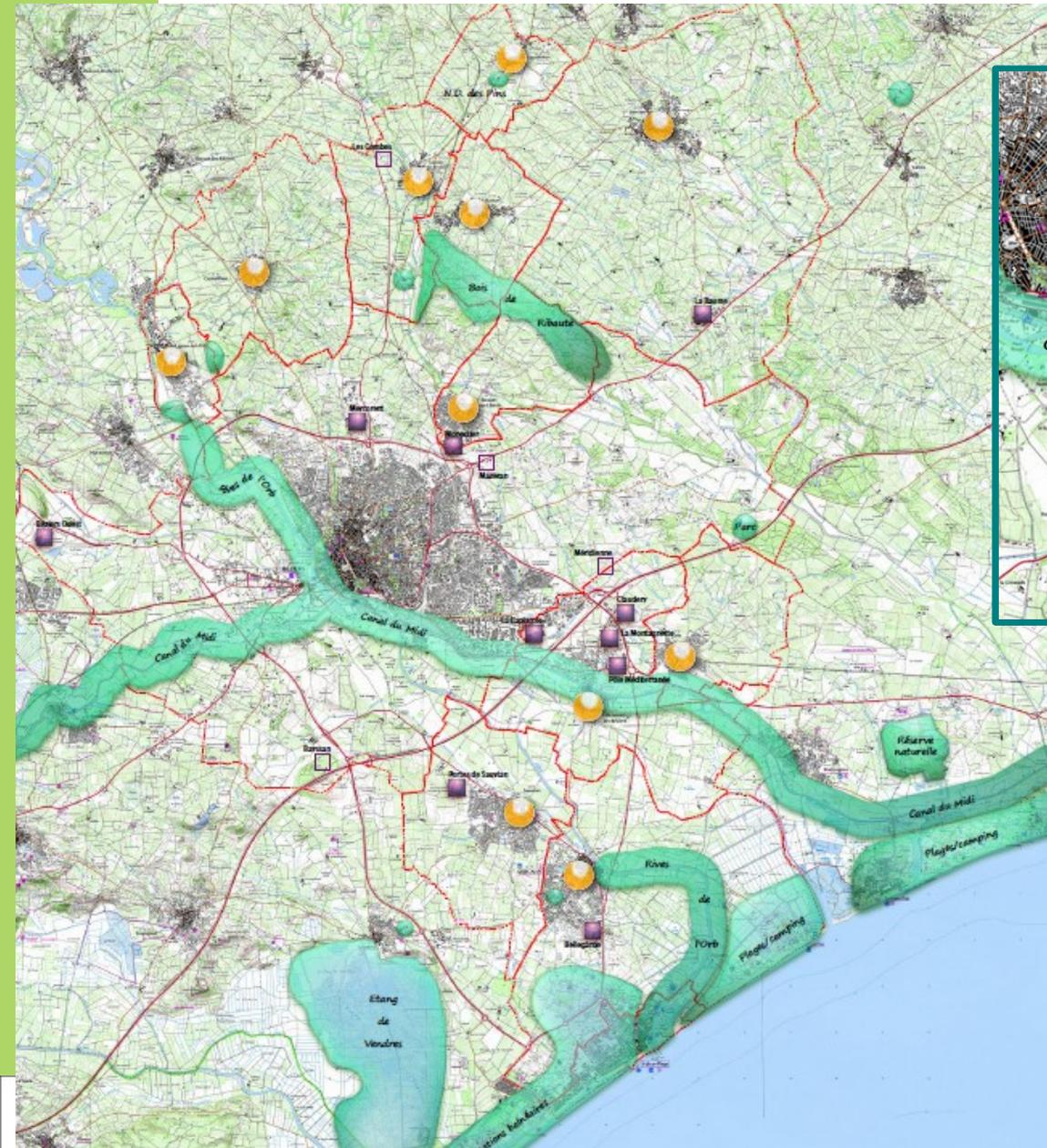
Objectifs : déplacements utilitaires et de loisirs

- Capacité des boulevards à recevoir un aménagement cyclable,
- Présence du Canal du Midi et de son aménagement cyclable,
- Maillage important de routes départementales en sortie de la ville
- Espaces de loisirs proches de la ville (mer, circuit VTT)
- Peu de pratiques de type déplacement utilitaire.

• Hors zone urbaine de Béziers

Objectifs : essentiellement déplacements de loisirs

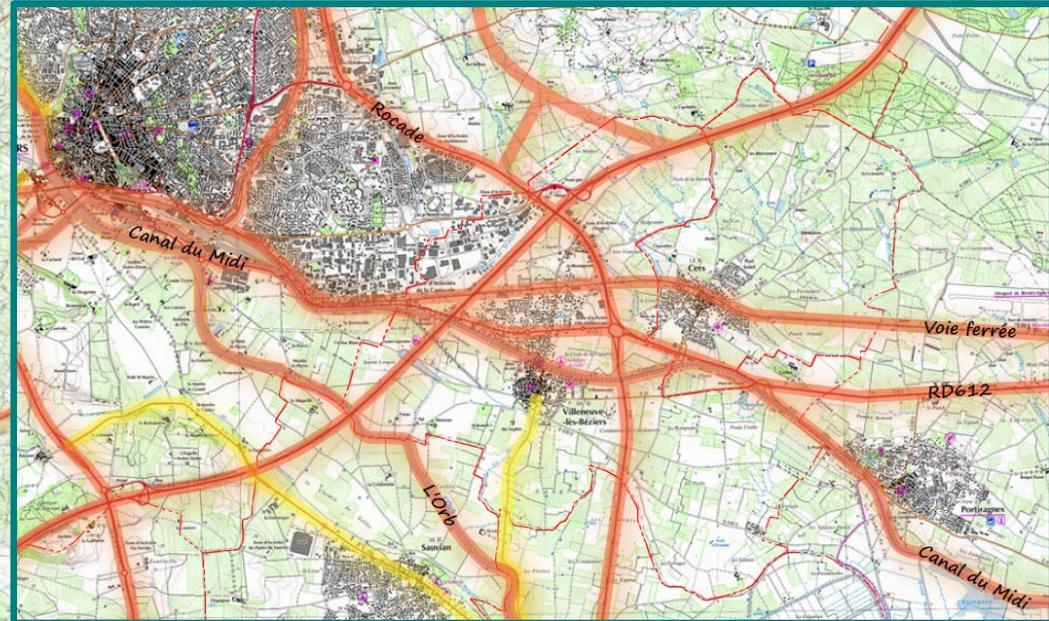
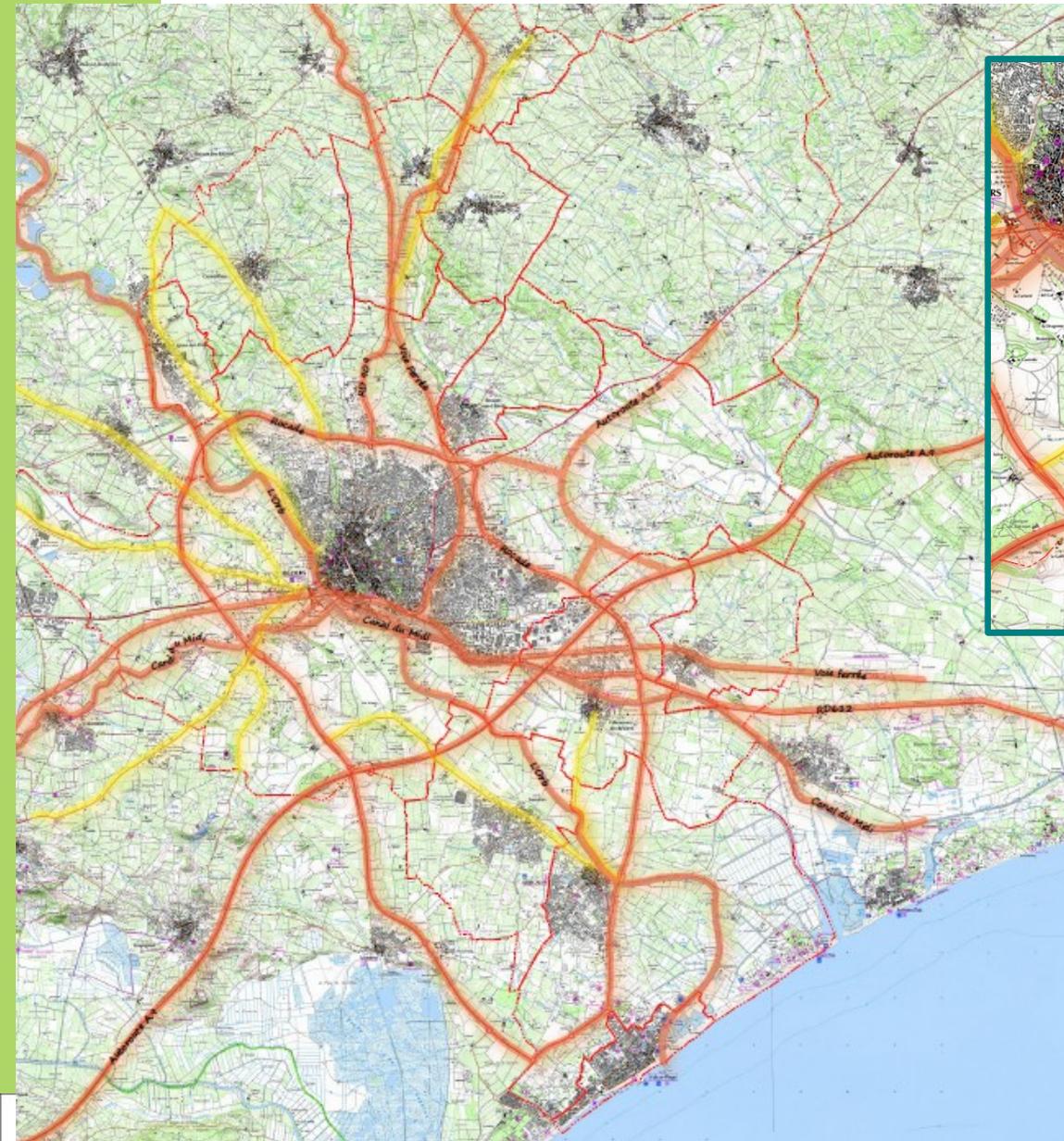
- Les pratiques les plus observées sont le long du Canal (loisir)
- L'utilisation du vélo comme mode de déplacement utilitaire ne semble pas être beaucoup pratiqué (même vers les collèges).



Pôles générateurs de déplacement

synoptique

-  centre village
-  intérêt touristique
-  /  ZAE communautaires/projet



Les coupures

synoptique

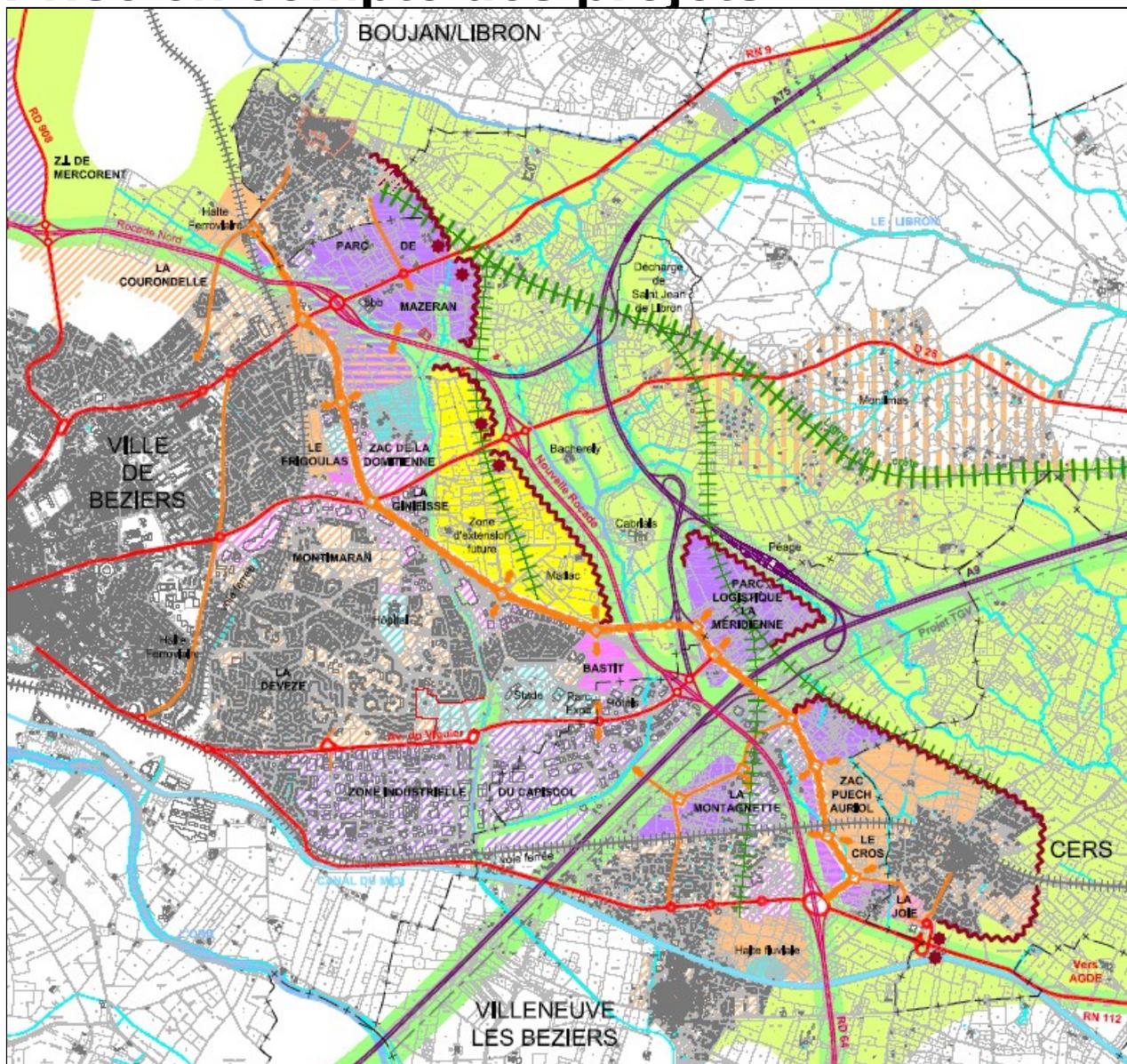


Niveau 1



Niveau 2

Prise en compte des projets



INFRASTRUCTURES

TRANSIT - "hors territoire" :
* tracés continus dans un environnement paysager
* échanges en dénivelé

-  Autoroutes A9 et A7
-  Rodes de l'agglomération
-  Tracé futur TGV

DESSERTE LOCALE - "dans le territoire" :
* échanges de niveau
* tracés "urbains"

-  Radiales pénétrant dans l'aglo
-  Le "boulevard urbain" Intercommunal fédérateur des programmes avec des points d'échange de part et d'autre
-  Voie ferrée et création d'haltes ferroviaires
-  Ruisseaux et équipements hydrauliques dans un environnement paysager
-  Canal du Mill

ZONAGE

- | Existant | Extension | |
|---|---|--|
|  |  | Quartiers d'habitat |
|  |  | Secteur d'habitat diffus |
|  |  | Activités commerciales |
|  |  | Activités diversifiées |
|  |  | Zone d'extension potentielle non affectée à court terme |
|  |  | Équipement public structurant |
|  |  | Zone agricole |
|  |  | Ligne de crête |
|  |  | Unité physique de la frange urbaine à composer |
|  |  | Seuils d'entrée dans le site de l'agglomération |
|  |  | Abords des infrastructures et des ruisseaux avec traitement paysager |
|  |  | Unités communales |

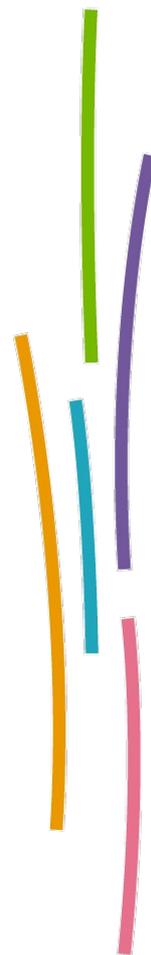


Le schéma : structure

Fin du diagnostic : ébauche d'un schéma

Objectif : proposer un réseau structurant et hiérarchisé

- ◆ Construire le schéma cyclable communautaire autour d'une structure forte, identifiable et **dédiée** aux déplacements des cyclistes
- ◆ Définir des exigences d'aménagements par niveau afin d'établir une **hiérarchie des itinéraires cyclables**.



Le schéma : structure

Définition de 3 niveaux d'aménagement

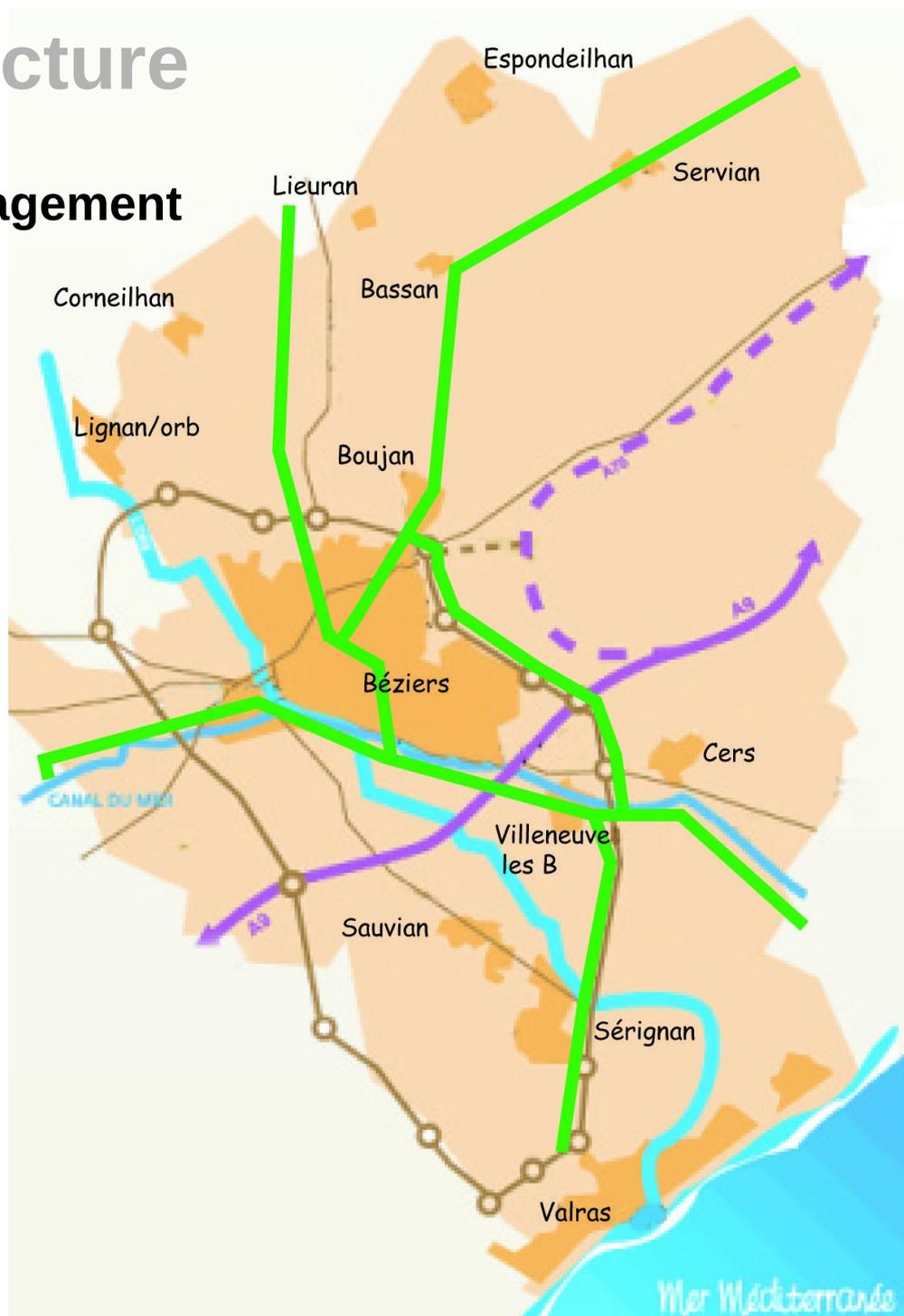
Niveau structurant 1 (ossature)

• Objectifs :

- Structurer le territoire avec un aménagement fort et identifiable

• Exigences d'aménagement

- Aménagements cyclables dédiés,
- voies vertes ou pistes cyclables double-sens,
- Aménagements revêtus,
- Aménagements jalonnés.



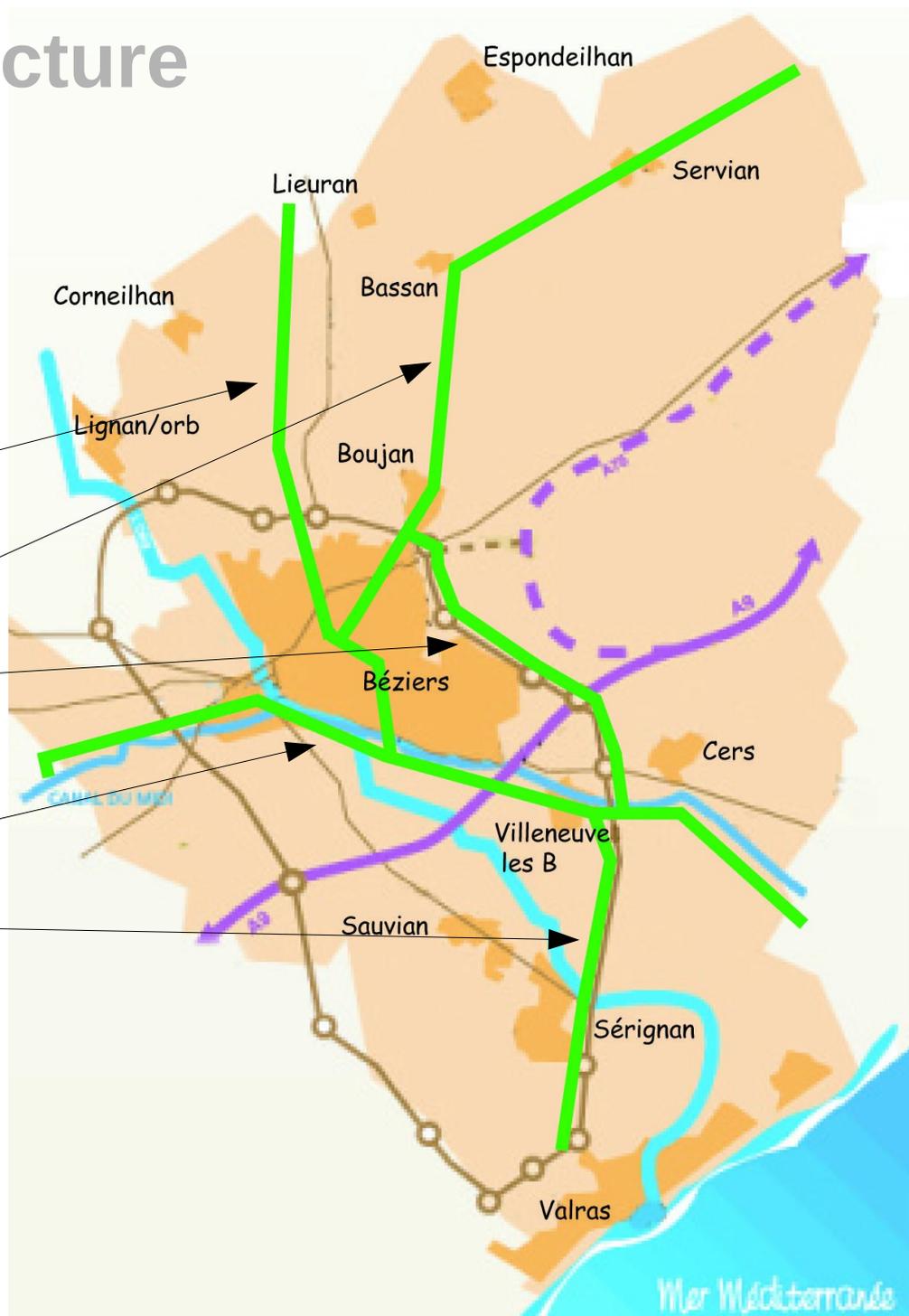
Le schéma : structure

La structure

Niveau structurant 1

• Proposition d'itinéraires

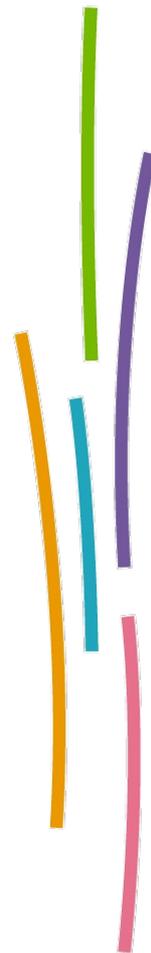
- Ancienne route de Bédarieux
- Ancienne VFIL Boujan / Servian,
- Itinéraire cyclable (requalification rocade Est de Béziers)
- Berges du canal du midi (est – ouest)
- Piste cyclable le long de la RD 64.



Niveaux 2 et 3

- **Niveau 2**
 - **Objectifs**
 - Relier les communes entre elles, aux pôles générateurs et au réseau structurant N1,
 - **Exigences d'aménagement**
 - Aménagements de type piste, bande, etc.
 - Zone de circulation apaisée en urbain,
 - Petites routes tranquilles existantes,
 - Aménagements revêtus,
 - Aménagements jalonnés.

- **Niveau 3** (compétence tourisme de la CABM)
 - **Objectifs**
 - Découverte du patrimoine, parcours santé,
 - **Exigences d'aménagement**
 - Jalonnement
 - Chemin (type boucle VTT)



Propositions de réseau niveaux 1 et 2

- Recherche des itinéraires (terrain)
- Cartographie SIG 1/25000

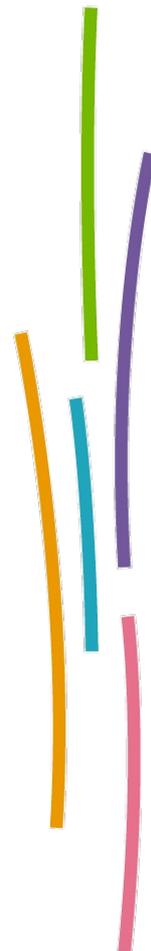


Validation des tracés CABM et mairies,

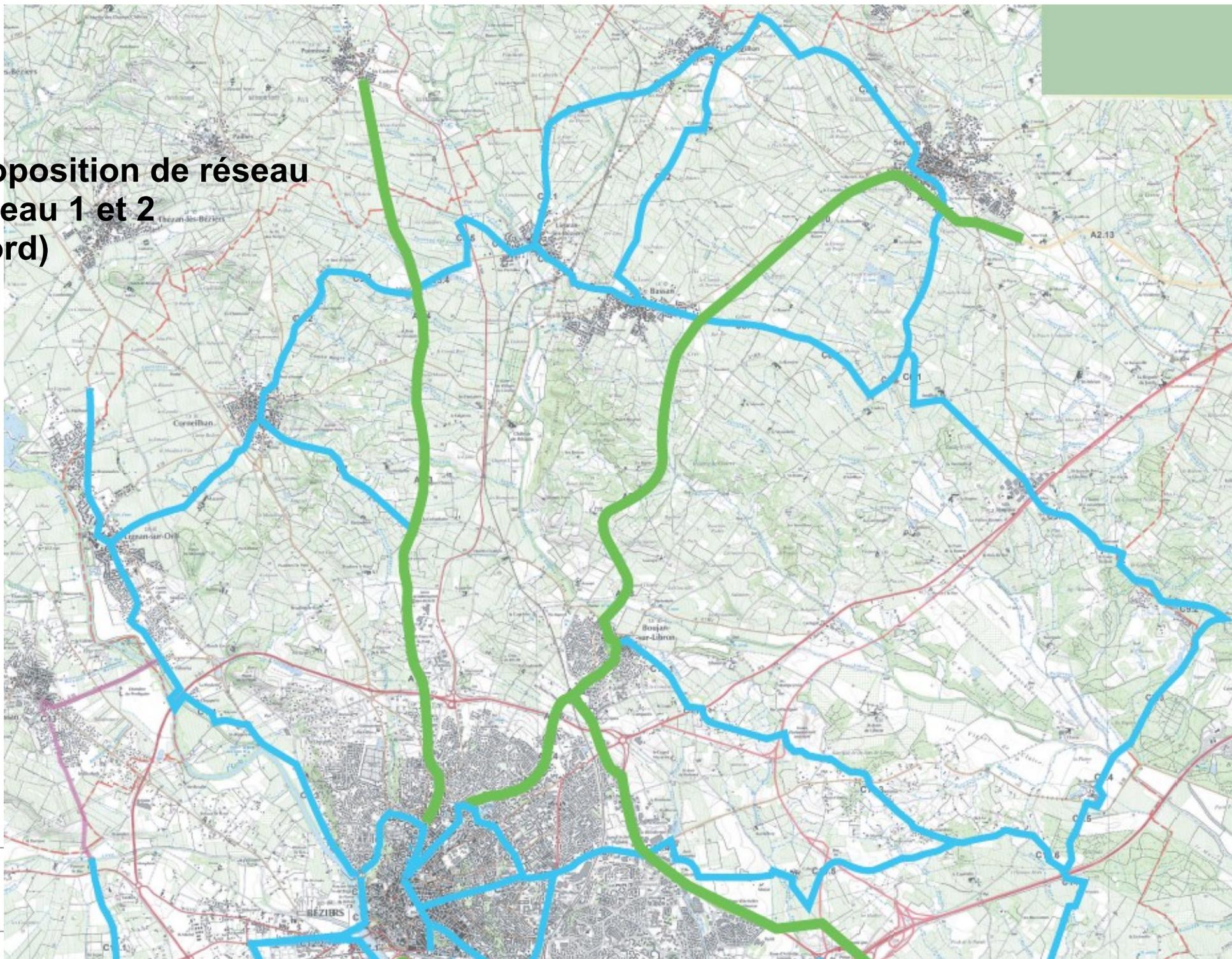
- Fiches projet par tronçon (150 pour niveau 1 et 2)

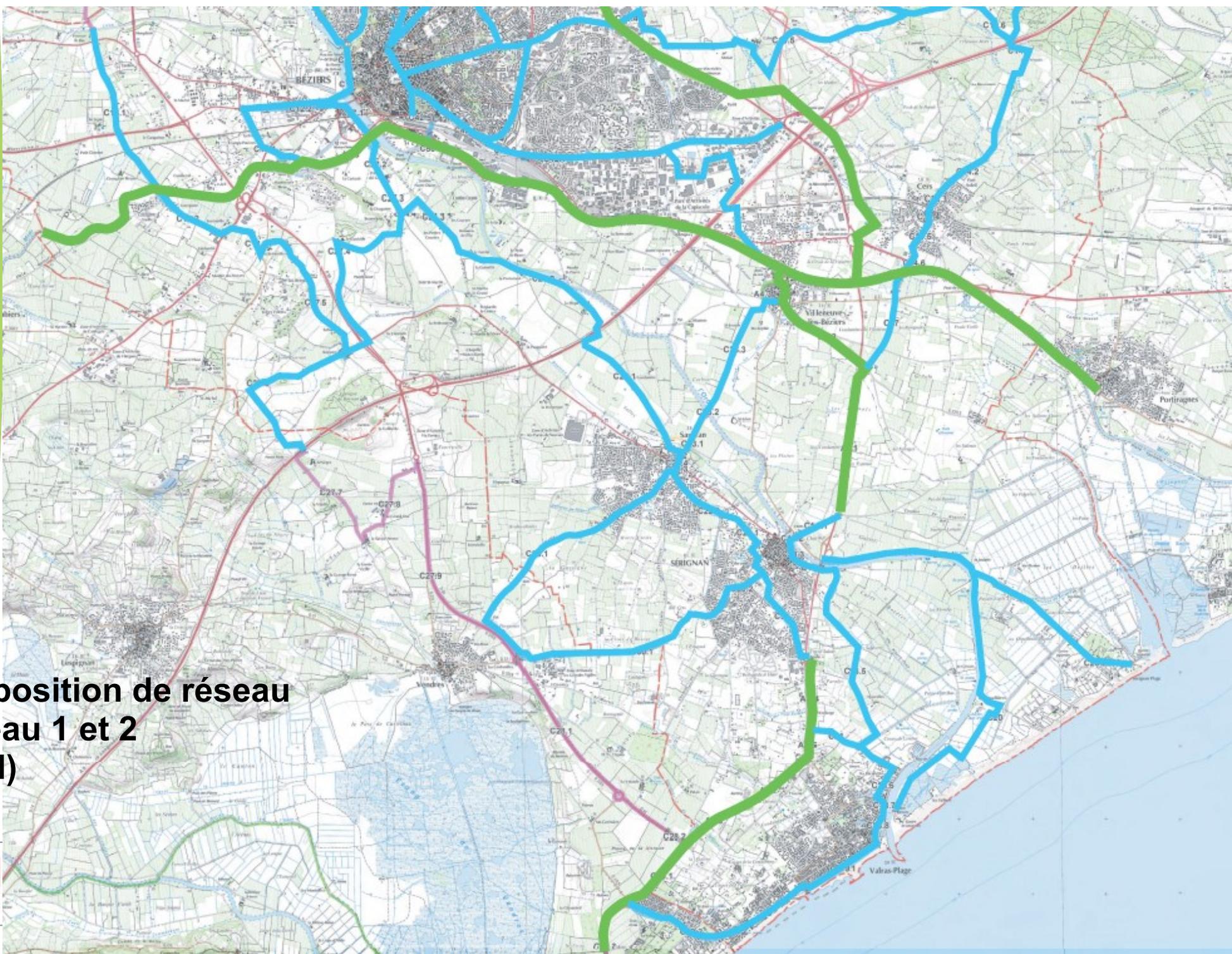


Nouvelle validation



Proposition de réseau niveau 1 et 2 (nord)





**Proposition de réseau
niveau 1 et 2
(sud)**



Le schéma : élaboration

Exemple de fiche projet

Tronçon A1.2 ancienne route de Bédarieux (niveau 1)

Schéma Directeur Cyclable de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	tronçon n°
fiche projet	A1-2
Itinéraire : ancienne route de Bédarieux Tronçon : de Béziers à l'intersection avec route de Pradines le Haut	Catégorie : S1

Description de l'état actuel

L'ancienne route de Bédarieux fait partie des itinéraires structurants au Nord de Béziers. Dans sa partie proche de Béziers, cet itinéraire est emprunté par les riverains (habitations, activités, centre municipal de traitement des déchets...). Cet itinéraire prend naissance au niveau de la rue Henri Becquerel dans Béziers, un passage inférieur permet de franchir la rocade.



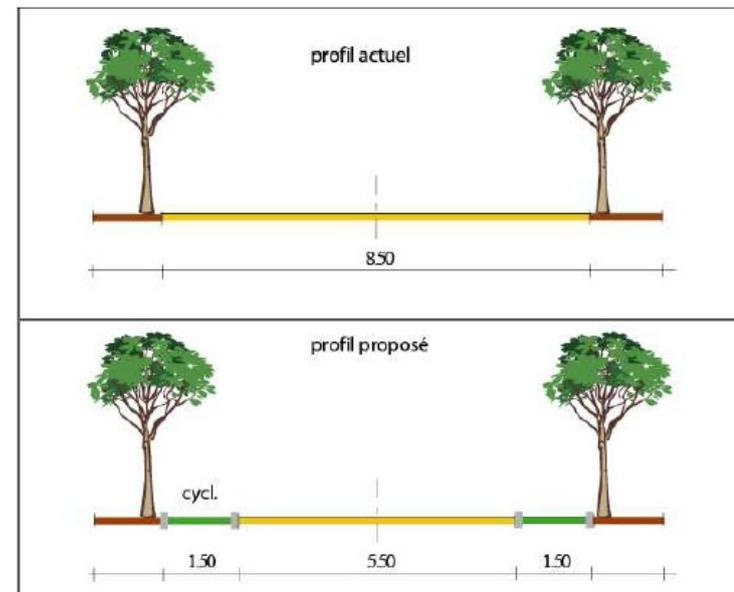
ancienne route de Bédarieux



passage de la rocade nord

Aménagements proposés

L'aménagement proposé doit être un aménagement permettant aux cyclistes de cheminer en toute sécurité et conforme aux exigences du niveau structurant 1. Sur ce tronçon qui assure, d'autre part, des liaisons routières secondaires, il conviendra de séparer les usages. Il est donc proposé de réaliser des pistes cyclables unidirectionnelles bilatérales jusqu'au domaine de Chantecler.



pistes unilatérales ou bandes : 4 200 m

Le schéma : élaboration

Exemple de fiche projet

Tronçon A1.3 et A1.4 ancienne route de Bédarieux (niveau 1)

Schéma Directeur Cyclable de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	tronçon n°
fiche projet	A1- 3
Itinéraire : ancienne route de Bédarieux Tronçon : de l'intersection « Pradines le Haut » à l'intersection « la Falgairas »	Catégorie : S1
Description de l'état actuel	
L'ancienne route de Bédarieux fait partie des itinéraires structurants au Nord de Béziers. Sur cette section, entre l'intersection avec la route de Pradines le Haut et l'intersection avec la route de la Falgairas, la petite route est goudronnée.	
 <p style="text-align: center;"><i>ancienne route de Bédarieux</i></p>	
Aménagements proposés	
A partir de Chantecler, la route sera réservée aux vélos et aux déplacements non motorisés. Seuls les riverains seront autorisés à circuler avec des véhicules à moteur. Il est donc proposé de classer cet itinéraire en voie verte.	
<i>Jalonnement 3 400 m</i>	

Schéma Directeur Cyclable de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	tronçon n°
fiche projet	A1- 4
Itinéraire : ancienne route de Bédarieux Tronçon : de l'intersection « la Falgairas » à la limite du territoire	Catégorie : S1
Description de l'état actuel	
L'ancienne route de Bédarieux fait partie des itinéraires structurants au Nord de Béziers. Sur cette section, entre l'intersection avec la route de la Falgairas et la limite du territoire, la petite route n'est plus goudronnée.	
 <p style="text-align: center;"><i>ancienne route de Bédarieux</i></p>	
Aménagements proposés	
Comme sur la section A1-3, la route sera réservée aux vélos et aux piétons (+ patinettes, rollers . . .). Seuls les riverains seront autorisés à circuler avec des véhicules à moteur. Il est donc proposé de classer cet itinéraire en voie verte.	
<i>Structure de chaussée, revêtement, jalonnement 2450 m</i>	

Le schéma : élaboration

Fiches projet structurant 1 : A2 ancienne voie ferrée

Schéma Directeur Cyclable de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	tronçon n°
fiche projet	A 2 – 9
Itinéraire : Béziers – Servian Tronçon : Boujan -Bassan (section 2)	Catégorie :
	1

Description de l'état actuel

Il s'agit du tracé d'une ancienne voie ferrée qui est, aujourd'hui, utilisée comme voie de circulation et de desserte des parcelles agricoles.



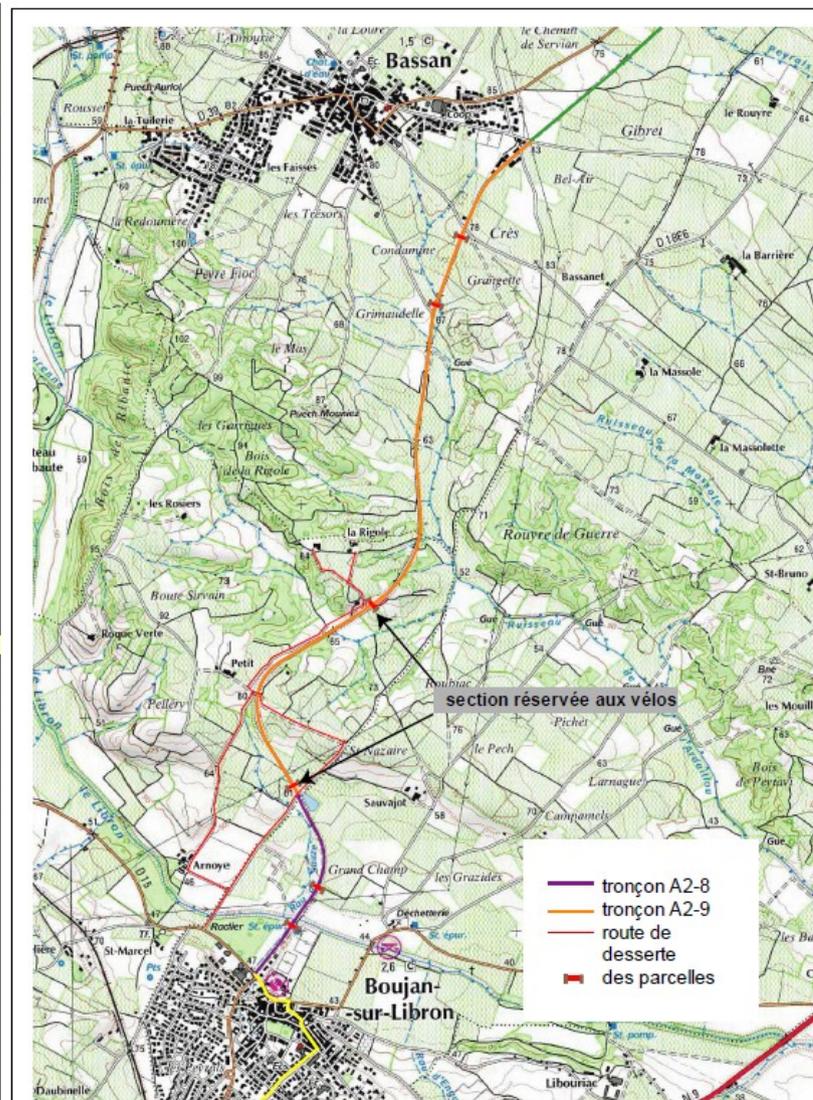
ancienne voie ferrée entre Bassan et Servian

Aménagements proposés

Sur cette section (et jusqu'à Servian), l'emprise de la voie ferrée a été goudronnée et les ouvrages sont en bon état. La circulation des cyclistes y est donc possible. L'objectif est de transformer cet itinéraire en voie verte. Sur certaines sections, il est proposé de supprimer complètement toute circulation motorisée de transit par la mise en place de barrières. Sur cette section, cela sera possible sur environ 1300 m jusqu'au domaine de « la Rigole ». Le réseau de petites routes à proximité permet de desservir les parcelles et domaines.

Après l'accès à « la Rigole », la desserte des parcelles ne peut se faire que par la « voie verte », le statut des voies vertes permet une cohabitation des usagers non motorisés avec les riverains et les usages liés aux services. L'important dans la réalisation de cette voie verte est de la « couper » afin d'y supprimer totalement tout trafic de transit entre Bassan et Boujan.

Longueur de la section : 3000 m



Le schéma : élaboration

Exemple de fiche projet Tronçon C45.2 (niveau 2)

Schéma Directeur Cyclable de la Communauté d'Agglomération de Béziers Méditerranée	tronçon n°
fiche projet	C 45 – 2
Itinéraire : Itinéraire A 1 – Centre de Béziers Tronçon : Rue du Touat (jusqu'aux allées Paul Riquet)	Catégorie : 2

Description de l'état actuel

Rue de desserte unidirectionnelle sans stationnement



Aménagements proposés

Il est proposé, dans cette partie de l'itinéraire, le passage en Zone 30 de la place du 11 Novembre et de la rue du Touat, afin de réaliser un double sens cyclable. Cela permet aussi d'assurer une continuité avec la rue de la République, déjà en zone 30. Notons que la circulation est inversée sur la place du 11 Novembre et dans la rue du Touat.

Il faudra envisager l'ajout d'une phase des feux tricolores du carrefour Avenue du Maréchal Ferdinand Foch/ Boulevard de Strasbourg (voir tronçon 45 – 3).

Double sens cyclable et zone 30 : 400 m

Signalisation à envisager :



Le schéma : validation

Le schéma validé par
le bureau communautaire

Schéma Directeur Vélo - Itinéraires structurants

Projet mars 2010

-  A - Niveau Régional / Européen
-  B - Niveau structurant 1
-  C - Niveau structurant 2
-  D - Hors Agglo.



Sources : France Raster® ©IGN-CABM
Date : 23/03/2010
Réalisation : Cellule SIG CABM

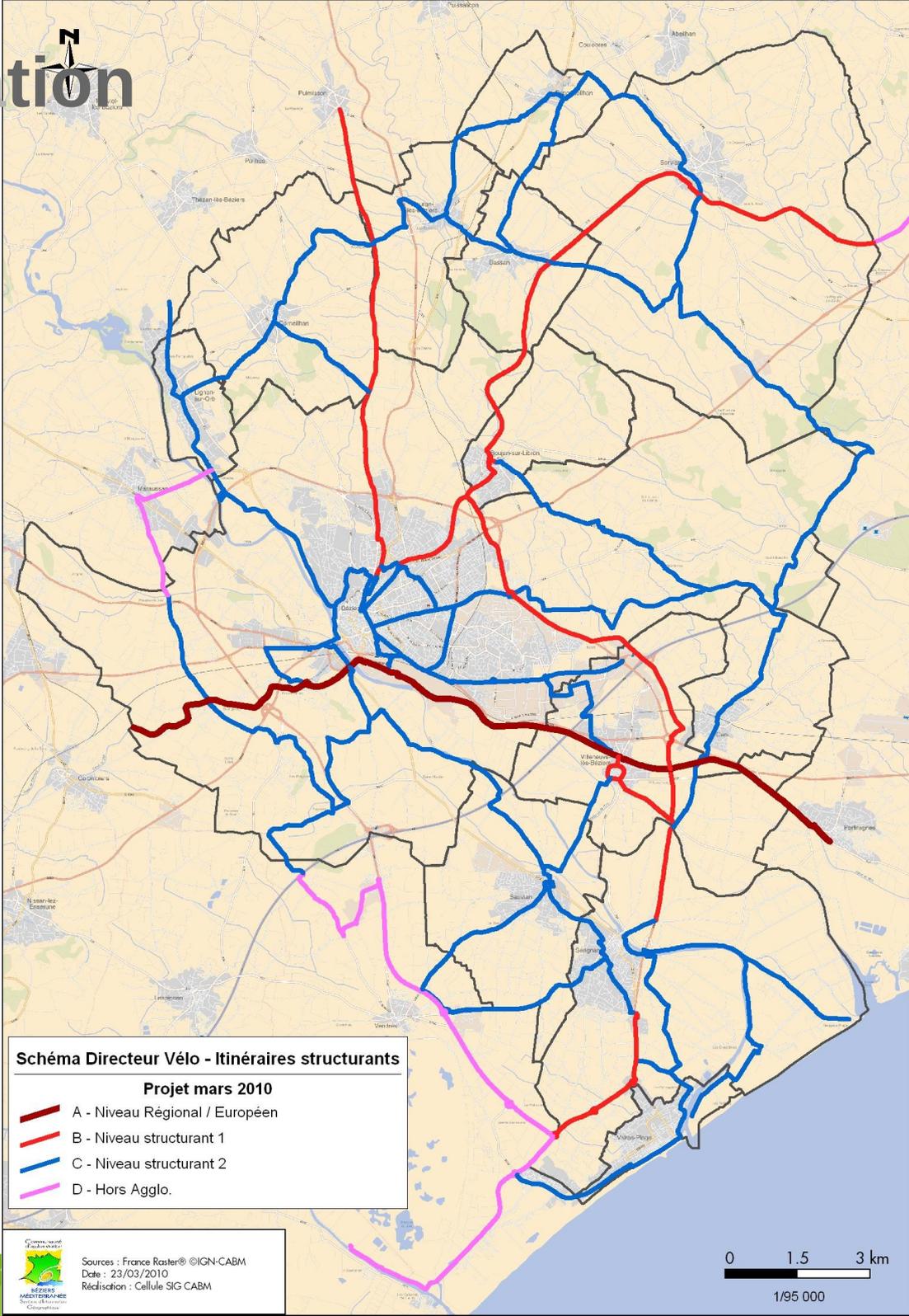


Schéma Directeur Vélo - Itinéraires structurants

Projet mars 2010

-  A - Niveau Régional / Européen
-  B - Niveau structurant 1
-  C - Niveau structurant 2
-  D - Hors Agglo.



Sources : France Raster® ©IGN-CABM
Date : 23/03/2010
Réalisation : Cellule SIG CABM

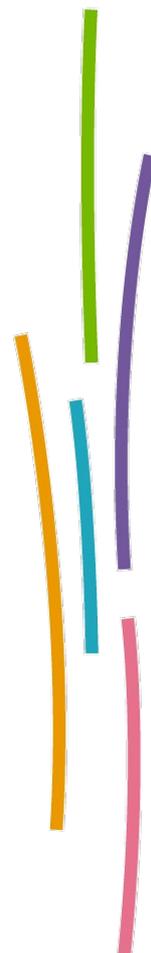
0 1.5 3 km

1/95 000

La programmation et les suites

Programmation

- ◆ Estimations sommaires du coût des aménagements, (Élaboration d'un bordereau des prix - validation CABM, DDTm, CG34),
- ◆ Définition des priorités d'aménagement,
- ◆ Élaboration d'un plan pluriannuel des investissements.



La programmation et les suites

Objectifs d'une planification des aménagements

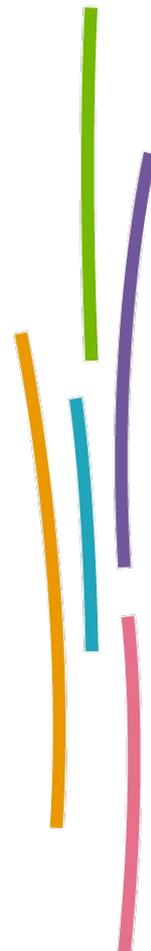
◆ Réseau structurant niveau 1

→ Sur la plupart des itinéraires de niveau 1, la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la CABM sur un réseau communautaire (compétence voirie CABM)

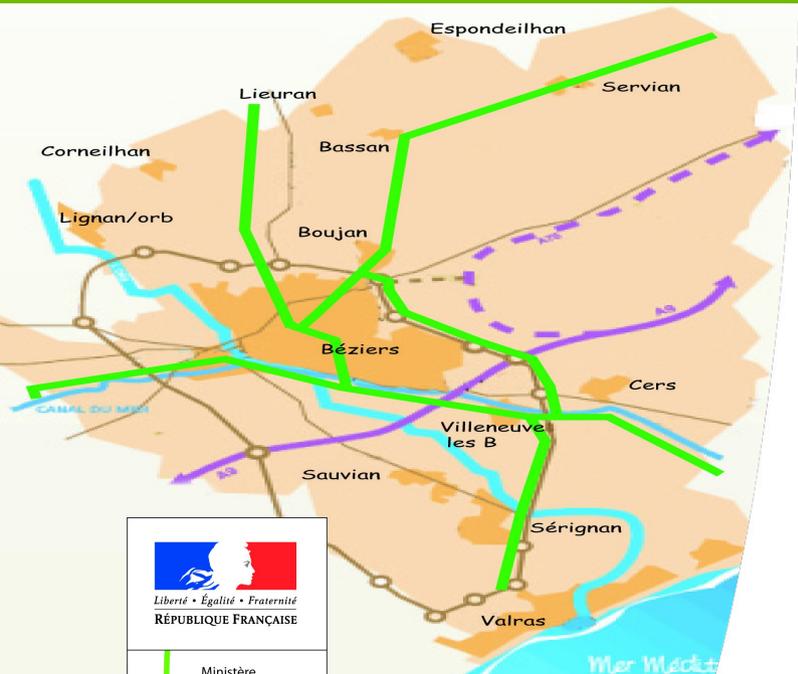
◆ Réseau structurant niveau 2

→ Maîtrise d'ouvrage à la charge des communes (ou conseil général sur voiries départementales)

◆ Inciter les communes à programmer des schémas de déplacements doux



*MERCI
de votre attention !*



Jérôme CASSAGNES
CETE Méditerranée
04 67 20 90 44
jerome.cassagnes@developpement-durable.gouv.fr

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**